



Saumon D'auvergne



2002 - A. LEHELON ©

Année 2003 - Numéro 5

Juin 2003

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de Publication Paul BRUNET - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme

Siège Social : 2, Chemin des Coustilles 63340 LE BREUIL SUR COUZE © APS 2002 - Droits réservés

Dans ce numéro :



*Poutès - Monistrol :
l'obstacle à effacer*



*Une Page
d'Histoire*



*Restauration
de la rivière
Elchemin (suite)*



Quelques Brèves



Photo APS

*Un des nombreux saumons qui ont
passé Vichy cette année...*

Le Mot du Président...

Quelle montée cette année 2003... 1168 saumons de 2 et 3 étés de mer ont été comptabilisés au 26 mai à la passe du pont barrage de Vichy. Une partie de cette migration a déjà franchi le complexe hydroélectrique de Poutès - Monistrol. Il faut remonter très loin dans les annales pour retrouver pareille abondance.

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte :

1° - une importante dévalaison de smolts en 2001 issus d'une part de l'excellente montée de 1999 (515 géniteurs) et issus d'autre part de la salmoniculture d'Augerolles géré par le C.S.P).

2° - des déversements d'alevins activés par LOGRAMI et des piscicultures fédérales (ex.: le Cantal) sur l'axe même et sur les trois principaux affluents de la rivière Allier (la Sioule, l'Allagnon, la Dore).

3° - la pleine efficacité des incubateurs à œufs de saumon im-

plantés sur le Haut Allier gérés par le milieu associatif, dont deux le sont par notre association.

Le potentiel de la rivière Allier est énorme. Il permet sans difficulté d'accueillir les saumons sur les frayères. Néanmoins la meilleure zone est sans conteste celle située en amont du barrage de Poutès - Monistrol. Son accès est conditionné par les débits entrant dans la retenue de ce barrage. Sur de faibles débits E.D.F. assure en aval le débit de 2,5 m3. Avec un volume aussi réduit dans le vieil Allier, les saumons ne sont pas incités à migrer vers le haut. Le renouvellement de concession pour l'exploitation de cet ouvrage est prévu en 2007. Une forte pression se fait jour contre ce renouvellement. Nous estimons en ce qui nous concerne qu'un tel ouvrage n'a plus sa place, qu'il est possible de mettre en place un nouveau système de production et qu' on doit l'effacer à tout jamais.

Malheureusement ce superbe poisson ne peut passer outre ces difficultés, même s'il n'a qu'un but : atteindre les frayères. Cet accès est primordial pour la pérennité de l'espèce, aussi seront nous très vigilent.

Le Président
Paul BRUNET



Photo APS

Allagnon - Grand Pont - Saut de saumon

Poutès - Monistrol : ... l'obstacle à effacer !

En 2007 doit être prise la décision de renouvellement de la concession accordée à EDF pour 40 années pour le complexe hydroélectrique de Poutès.

Nous avons compilé :

- quelques brefs rappels historiques,
- l'impact du complexe Hydroélectrique de Monistrol d'Allier,
- l'importance patrimoniale et économique du saumon.

1 - Rappels historiques

Richesse en saumons de la France

La France avant l'ère industrielle accueillait des fortes populations de saumons sur les bassins de la Seine, de la Loire (sur ce seul bassin 2200 ha de frayères étaient accessibles au saumon), de la Garonne, de l'Adour et sur l'ensemble des fleuves côtiers se jetant dans l'océan Atlantique.

Les barrages construits au cours de la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle sont responsables de la disparition du saumon dans la plupart de ces bassins, seuls quelques fleuves côtiers, et l'axe fluvial Loire-Allier ont échappé de peu à la disparition du saumon dans leurs eaux.

Notons, que quelques timides projets de reconquête ont vus le jour, sous la pression des médias et des sensibilités écologiques de nos concitoyens depuis 1980.

31 mai 1865 : Une loi sur la pêche définit le principe de la protection des migrateurs par l'obligation d'imposer une échelle. Cette obligation d'échelle supposait des décrets d'applications pris par bassins après enquête publique et avis des conseils régionaux.

En 1929, soit 59 ans après, paraissait le dernier décret. Étaient classés :

le bassin de la Seine le 3 Août 1904,
Le bassin de la Loire le 1^{er} Avril 1905,
le bassin de la Canche le 3 Février 1921,

le bassin de l'Adour le 15 Avril 1921,
les cours d'eau Bretons le 31 Janvier 1922,

le bassin de l'Authie le 2 Février 1922,
Les cours d'eau Normands le 23 Février 1924.

1930 Parution du livre « Le saumon



Poutès Monistrol mur de béton qui a réduit l'étendue des frayères de l'Allier, cour d'eau réservé où aucune concession ne doit être accordée...

dans le haut Allier » (auteur Henri Boyer), qui témoigne de l'importance du saumon dans la cité Brivadoise.

Page 67 nous pouvons lire :

« ... On peut affirmer sans crainte que l'Allier supérieur est actuellement, d'Issoire à Chapeauroux, le seul refuge de la reproduction naturelle du saumon dans tout le bassin de la Loire. Le projet d'un grand barrage Industriel, à Poutès, près de Monistrol d'Allier, risque de diminuer encore l'étendue de la zone des frayères, d'aggraver et même de compromettre totalement une situation qui, déjà, est loin d'être brillante. ... »

1932 Le Ministre de l'Agriculture chargé de la pêche et le Ministre des travaux publics définissent :

« Les cours d'eau réservés sur lesquels aucune concession nouvelle ne doit être accordée. »

Sur ces sept cours d'eau réservés l'importance du saumon primait celle de l'utilisation industrielle, et en conséquence il ne serait accordé à l'avoir aucune concession hydraulique sur l' Aulne, l'Ellé, l'Allier, l'Adour en partie, le Gave d'Oloron, le Gave de Mauléon en partie et la Nive.

1938 Un comptage des frayères de saumon sur l'Allier en 1938 situe 69 % des frayères en amont de Monistrol d'Allier, 23 % de Prades à Brioude.

1941 Mise en service du barrage de Poutès.

1980 Loi du 25 juillet sur les économies d'énergie. Cette loi stipule qu'aucune autorisation ou concession sera accordée pour des entreprises hydrauliques nouvelles sur certains cours d'eau. Ces cours d'eau incluent ceux de la liste de 1932.

2 - Problématique du complexe hydroélectrique de Poutès - Monistrol

Importance énergétique du barrage de Poutès

L'eau détournée par le barrage de Poutès fournit à l'usine électrique de Monistrol une puissance maximum brute de 17 500 kW et une production annuelle

de 48 millions de kW/h.

La branche Ance du Sud qui détourne l'eau de cette deuxième rivière représente une puissance maximum brute 20 000 kW et une production annuelle de 42 millions de kW/h.

L'Allier représente 53 % de la production énergétique de l'usine de Monistrol d'Allier, le reste étant fourni par l'Ance du Sud.

Il est abusif de dire que la démolition de Poutès entraînerait, pour Monistrol d'Allier, une disparition complète des revenus provenant d'EDF.

Les barrages de Saint Préjet d'Allier et de Pouzas sur l'Ance ne sont pas des obstacles car le saumon ne monte pas dans l'Ance, néanmoins les éclusées de ces deux ouvrages sont très préjudiciables à toute la faune aquatique en aval de l'usine de Monistrol. Elles peuvent produire des marnages de 40 cm au niveau de Vieille - Brioude... d'où la nécessité de supprimer totalement les nuisances de l'ensemble du complexe hydroélectrique de Monistrol d'Allier.

Importance en terme d'emplois du barrage de Poutès

Si l'usine a employé jusqu'à 20 personnes sur ce site, ce chiffre a été divisé par 2 en 1967 suite à une première automatisation. Actuellement la centrale est pilotée et n'exige plus de personnel en permanence sur les lieux même.

Constat sur le nombre de saumons capturés à la ligne sur l'axe Loire Allier

Avant la mise en service de Poutès :

Moyenne des captures annuelles totales entre 1923 et 1945 : 9000

Après la mise en service de Poutès :

Situation entre 1950 et 1975 (pour ne pas tenir compte des pêches en haute mer au Groenland qui ce sont intensifiées après 1975)

Moyenne des captures annuelles totales entre 1950 et 1975 : 1140

Ce constat est principalement



Sans Poutès, il re-coloniserait les meilleures frayères de la Haute Allier...

(entre 1950 et 1975) du à :

- La diminution de la surface des frayères accessibles au saumon :
 - Avant la mise en service de Poutès : **275 hectares**
 - Après la mise en service de Poutès : **175 hectares**
- Perturbation du débit de l'Allier en aval de Monistrol : l'usine électrique est dépourvue de retenue de compensation, elle peut faire passer le débit de l'Allier de 0,5 à 41 m³ / s ce qui met périodiquement à sec près de la moitié de la surface des courants jusqu'à Langeac et les va-

riations artificielles restent très sensibles jusqu'à Brioude.

En effet, les 100 ha non accessibles depuis la construction du barrage recueillaient 69 % des frayères. Le potentiel de reproduction en saumons de l'Allier, avec ce premier facteur, était fortement diminué, il ne représentait plus que 31 % de celui d'avant 1941.

Avec ce premier facteur le potentiel de captures de l'axe Loire Allier est estimé à :

$$9000 \times 0,31 = 2790 \text{ saumons}$$

A ceci s'ajoute l'impact des éclusées qui peuvent réduire la productivité de 50 %. Le potentiel de captures en tenant compte des deux facteurs directs dus à Poutès est de :

$$2790 \times 0,50 = 1395 \text{ saumons soit le même ordre de grandeur de la moyenne des captures entre 1950 et 1975 (rappel 1140).}$$

Soit une amputation de 80 % de la population des saumons de l'axe Loire Allier due au barrage de POUTES

3 - Richesse d'un patrimoine

Un développement durable

Le saumon de la rivière d'Allier représente un patrimoine unique. Caractéristiques physiques : l'Allier est une rivière à grands saumons, poids moyen 7,5 kg ; et, il est prouvé que les grands saumons frayent en tête des bassins, des études, notamment, en Écosse sur la rivière Spey l'on montré.

La distance de la mer aux frayères

Faidez les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

F'adhère à l'Association Protectrice du Saumon.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : ☒ :

Membre adhérent : 18 € Membre sympathisant: 23 €

Membre bienfaiteur: 30 €

Ci joint la somme de €

Par chèque bancaire chèque postal autre

À l'ordre de l' Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

A M. Guy AUGRANDENIS, 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

➤ La carte de membre me sera envoyée à réception directement à mon adresse



2002 - A. LECHÉLON ©

est une des plus longue d'Europe, 800 km de parcours de Langogne à Nantes.

Le saumon a été dans le passé une source de nourriture pour les populations riveraines des cours d'eaux les accueillant.

Un tourisme vert

Il est accablant de voir que cette richesse n'a jamais été source de revenus et d'emplois indirects. Exemples : aujourd'hui nombre de nos concitoyens vont voir le brame du cerf. Dans certains Pays d'Europe la défense, la protection et le développement de certaines espèces d'animaux sauvages, génèrent un tourisme de qualité et un re-développement de ces régions (cas de l'Ombrie en Italie,...).

Un tourisme halieutique

Diverses études montrent que la capture d'un saumon à la ligne correspond à un apport économique à la vallée représente plus de cinq fois (au minimum) la valeur du poisson capturé. Soit pour un saumon capturé (Poids moyen 7,5 kg)

Prix du saumon sauvage : 30 Euros le kilo
Valeur marchande d'un saumon sauvage

capturé : **225 Euros**. Apport à la vallée (Hôtels, déplacements,...) **1125 Euros** (soit un peu moins de 8 000 FF par saumon capturé).

Si nous faisons une hypothèse sur 3000 saumons (seulement) ce serait un montant de 3 375 000 Euros ou 22 millions FF. Soit le même ordre que la valeur de l'électricité produite par Poutès, rappelons que 3000 saumons constituent une hypothèse basse de capture et nous n'incluons pas les retombées économiques générées par le tourisme vert.

D'ailleurs ce tourisme pêche de très haute qualité est très développé dans certains pays : Irlande, Norvège, Écosse, ... pour ne parler que du saumon dans des pays proches du nôtre.

Un des derniers arguments, que nous avons entendu lors de notre assemblée générale, pour le maintien de Poutès est le coût engendré par sa démolition et la restauration du site. Présenter un tel argument démontre le laxisme et le manque de volonté politique de nos décideurs.

- Les accords de 1932 notifiaient qu'aucune concession ne serait accordée sur l'Allier (rappel), nous doutons de la validité juridique de la concession accordée à Poutès, pourrait-elle être remise en cause ? Seul un cabinet de conseil juridique peut répondre à cette question.
- Devrons-nous dans un futur proche être condamnés à laisser en l'état les centrales nucléaires ?

Louis Sauvadet

Sources : Revue Saumons N° 34 ; Étude de Mlle Sylvie Bellec ; Le saumon dans le haut Allier (auteur Henri Boyer, édité par L'Ancre d'Or) ; Le Saumon (François Cohendet) ; diverses études du CSP de Clermont-Ferrand ; The Status of Wild Atlantic Salmon ; Studies of Freshwater Fisheries Laboratory (Pitlochry).

ERRATUM :

Dans notre précédent numéro de **SAUMON D'Auvergne** de janvier 2003, une omission s'est glissée en raison de la rapidité avec laquelle il a été conçu et édité. Cependant pour réparer cette erreur, nous précisons que les graphiques et les chiffres contenus dans l'article « **SITUATION DU SAUMON DE L'ALLIER EN 2003**, nous ont été aimablement communiqués par LOGRAMI (Loire Grands Migrateurs).



CRÉDIT AGRICOLE
LOIRE HAUTE-LOIRE



FÉDÉRATION
PÊCHE 43



AU FIN PÊCHEUR
pour toutes les pêches
Jean-Paul GOUTTE - QUILLÉ

A75 sortie 1 direction COURNON
(Près de Ciné Dôme)
63170 AUBIERE

☎ 04.73.28.90.51

PARKING GRATUIT !



Le n°1 du salon cuir.



LOGRAMI
LOIRE GRANDS MIGRATEURS



Conseil Supérieur de la Pêche

Une page d'histoire...

La tradition de la pêche sportive du saumon sur la rivière Allier est relativement récente, si on la compare à celle pratiquée en Écosse ou à celle du Québec où elle fut importée par les Britanniques. Bien sûr la pêche commerciale dite « de nécessité » a toujours existée depuis la plus lointaine antiquité. Ce n'est que le dimanche 11 avril 1909 que fut pris le premier saumon à la ligne sur l'Allier par le lieutenant Dubois du 86ème régiment d'infanterie en garnison au Puy en Velay, donc bien après que le major Brown en 1816 pêchait le saumon au Québec dans la rivière Jacques Cartier. Il semble que les militaires aient toujours eu une certaine prédilection pour la pêche à la ligne.

Par ce beau dimanche d'avril 1909 le lieutenant Dubois bénéficiant d'une permission, se rendit sur l'Allier pour pêcher la truite au vairon mort. Équipé d'une longue canne en roseau armée d'un petit moulinet en laiton, il promenait son poisson mort dans une fosse profonde quand celui-ci fut happé par un énorme saumon. Avec son matériel de fortune, il lui fallut plus de deux heures pour sortir enfin un poisson de 21 livres des eaux tumultueuses. Comme une traînée de poudre, la nouvelle se répandit aussitôt dans la région. Dès les jours suivants, une poignée de pêcheurs brivadois, imités par le militaire capturèrent, malgré de nombreuses casses, plus de dix saumons de 18 à 24 livres.



CHAUMONT avec un magnifique saumon de l'Allier capturé le 1er mars 1953 à Joze

Après cette odyssée, le nombre de saumonniers se multiplia et les captures restèrent nombreuses pendant plus de trente ans, en dépit des prélèvements conjugués des inscrits maritimes dans l'estuaire, des pêcheries fixes sur la Loire et des pêcheurs sportifs sur l'Allier. Il se prenait dans cette période faste plus de dix mille saumons chaque année. Le dernier point culminant de la pêche sportive se situe en 1945. Cette année là, par suite de l'interdiction de la pêche imposée par les Allemands (*) et l'occupation de la « poche de Saint Nazaire », l'Allier regorgea de saumons. En 1946, l'in-

fluence du barrage de Poutès, mis en eau en 1941, amputa l'Allier de ses meilleures frayères à saumons. A cela s'ajouta la reprise intensive des pêches commerciales pour contribuer au déclin qui dépouilla cette magnifique rivière de presque toute sa population salmonicole. Confrontés à cette situation alarmante, les pêcheurs auvergnats se regroupèrent au sein de l'Association Protectrice du Saumon Loire - Allier, bientôt imités en cela par les pêcheurs bretons et basques, puis en 1976 par ceux du Québec. Ces actions montrent bien la similitude des problèmes qui assaillent le saumon partout où il se trouve encore.

Les activités de l'A.P.S. se concentrèrent tout d'abord sur le repeuplement de l'Allier. Joseph Chaumont, vice-président de l'association, organisa les opérations de salmoniculture dans son petit laboratoire du Parc du moulin à RIOM, et dès 1947, soixante mille alevins de saumons furent déversés



Avril 1945 - Lucien Bonnenfant et ses cinq saumons de l'Allier

dans l'Allier. Ce nombre dépassa bientôt les 100 000 par année. Lorsqu'en 1951, je vins m'installer au Québec, les contacts que je pus établir avec les services de la pêche, grâce à Charles Frémont, surintendant des parcs et réserves du Québec, ont permis l'envoi d'un million d'œufs de saumons en dix ans. Ces envois furent gratuits et empêchèrent sûrement l'extinction totale des saumons de l'Allier. Plus tard un autre million d'œufs s'ajouta aux premiers.

L'A.P.S. s'attaqua ensuite aux pêcheries fixes de Loire dont elle parvint à faire réduire sensiblement le nombre ainsi que la durée des activités, au cours d'une lutte qui dura trente ans.

Enfin en 1978, les liens qui pendant dix ans avaient uni les services de la pêche québécoise à l'A.P.S., furent renoués, cette fois sur une base intergouvernementale en passant par la commission permanente de coopération franco-québécoise. Ainsi, cette coopération entre la France et le Québec, débutée 17 ans avant le célèbre voyage du général De Gaulle, devait favoriser les échanges techniques et scientifiques qui amenèrent la construction d'une salmoniculture de haute technologie sur les rives du haut Allier à Chanteuges.

Guy - Noël CHAUMONT

(*) Sur la Loire, ligne de démarcation entre la zone libre et la zone occupée.



Avril 1952 - Déversements d'alevins de saumons québécois par l'A.P.S. au pont de Vieille Brioude

De gauche à droite :

Garde Chef Jarrige, M. Belaubre, M. Ales, J. Gladel, Mme Ventura, Mme Madeuf, H. Parrain, Messieurs Madeuf, Ferrand, Lespinasse, Cornaire

Le Comité de Restauration de la Rivière Etchemin - Québec - (Suite)...



© Photo C.R.E.E.

Aquarelle : « La rivière Etchemin »

Dans le numéro 3 de Saumon Magazine, nous vous avons fait connaître la volonté de restauration de la rivière Etchemin par nos amis québécois. Aujourd'hui, nous allons vous présenter « La Mission » qu'ils se sont fixés.

MISSION DU C.R.E.E.

Le comité de restauration de la rivière Etchemin est formé en corporation à but non lucratif, 15 membres forment le conseil d'administration et son siège social est situé à Saint Léon de Standon dans la MRC de Belle Chasse.

Deux points sont à la base de la mission du C.R.E.E. Le premier est induit par les efforts considérables qui ont été consentis au cours des 25 dernières années afin de faciliter l'accessibilité à la pêche sportive du saumon. Le second découle du fait que la ressource saumon n'augmente pas au Québec. Ainsi la nécessité de restaurer et même de créer de nouvelles rivières à saumons est ap-

parue comme la seule façon de conjuguer à la fois les objectifs d'accessibilité et de disponibilité de la ressource. Les raisons qui ont incité le C.R.R.E à entreprendre la mise en œuvre de son projet se résument par les motifs suivants :

- > La rivière possède des antécédents historiques prouvant que le saumon atlantique y fut présent en grande quantité autrefois.

- > Les potentiels écologiques et touristiques de l'Etchemin sont intimement liés aux impératifs de développement économique de la région.

- > La rivière possède une situation géographique qui la favorise en raison de sa position par rapport à la région de la capitale nationale et sa proximité avec la frontière américaine.

- > La nécessité d'un renforcement de la défense des sites et des eaux contre les pollutions urbaines, agricoles et industrielles, est essentielle afin de maintenir un habitat favorable à la survie des saumons.

- > De plus en plus en demande sur toutes les rivières de la façade atlantique, la pêche sportive au saumon continue toujours d'augmenter.

Face à cette situation, la restauration d'anciennes rivières à saumon est le moyen privilégié pour concourir à l'enrichissement des ressources saumon du Québec.

Le C.R.R.E. s'est donné comme mission et objectif de :

- > Favoriser la restauration de la qualité de l'eau et des berges de la rivière Etchemin et de ses tributaires.

- > Favoriser la réintroduction du saumon atlantique dans la rivière.

- > Défendre l'intégrité de l'environnement naturel.

- > Promouvoir l'esprit sportif pour la pêche et tout ce qui a trait à la nature tels que les rivières, lacs, ruisseaux, forêts.

- > Promouvoir le tourisme et les activités touristiques particulièrement dans la région longeant la rivière Etchemin.

- > Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons legs et contributions, organiser des campagnes de souscriptions dans le but de recueillir les fonds pour l'accomplissement des buts visés.

Pour ses actions, en collaboration avec tous les intervenants du milieu, le C.R.E.E. souhaite que toute la population du bassin de l'Etchemin bénéficie d'un environnement sain et agréable grâce à l'amélioration de la qualité de l'eau et des berges, de même que d'un développement économique et touristique au potentiel élevé.

Au delà des bénéfices à la population ainsi générés, la mission du C.R.R.E possède un caractère original et éducatif indéniable pour mettre en valeur le potentiel touristique et écologique de la rivière.

Paul BRUNET

D'après le document de présentation du C.R.R.E

200 000 Smolts marques et déversés sur le Haut - Allier

Au début du printemps, 200 000 smolts issus de la salmoniculture de Chanteuges ont été déversés sur le Haut- Allier entre Prades et Auzon. Cette opération s'est déjà déroulée l'an passé mais ce qui en fait la particularité, c'est que cette année, tous les jeunes saumons ont été marqués pour tenter de mieux suivre leur cycle migratoire, et évaluer sur plusieurs années les fluctuations de la dévalaison et de la montée au franchissement de la station d'observation et de comptage de Vichy et par la suite, de celle de Langeac lorsqu'elle sera opérationnelle.

Ce marquage a été une opération importante, et huit journées de travail soutenu étalées de début Janvier à début Février ont mobilisé des équipes composées de membres de LOGRAMI, du CSP, du SMAT du Haut- Allier, des techniciens de la salmoniculture, mais aussi des personnes bénévoles venant des AAPPMA du secteur, de l'APS dont les membres disponibles ont participé à tour de rôle à l'ensemble des journées de travail.

Le déroulement des opérations était bien sûr placé sous l'œil attentif et compétent de Lucien JONARD directeur technique de la salmoniculture de Chanteuges.

En fait le principe du marquage est assez simple : Les smolts sont plongés dans un bain qui les anesthésie pour quelques minutes, (c'est sans doute le moment le plus délicat), ensuite les marqueurs profitent de l'engourdissement passager des poissons pour les manipuler sans causer de traumatismes et procéder avec une paire de ciseaux à l'ablation de la nageoire adipeuse, ce qui permettra par la suite de les différencier lors des comptages. Il ne faut pas perdre de temps, et la difficulté pour les techniciens de la salmoniculture était de bien adapter la quantité de smolts anesthésiés à la capacité de travail des personnes qui procédaient à la coupe et qui devaient intervenir avec soin pour que les smolts soient, à l'avenir parfaitement repérables. Ensuite les poissons marqués glissaient naturellement de la table de travail parcourue par un courant d'eau vers le bassin d'accueil où ils retrouvaient assez leur vitalité. Chaque équipe de six procédait en moyenne au marquage de 30 000 smolts par jour.

Ce tacon vient de subir l'ablation de l'adipeuse après avoir été anesthésié



© Photo Salmoniculture de Chanteuges



© Photo Salmoniculture de Chanteuges

Une partie de l'équipe lors de l'opération de marquage. (Au centre J.P. Cubizolles Vice-président de l'APS.)

Un lot beaucoup plus réduit de smolts nettement plus gros, a été marqué par cryogénie, ce procédé peut-être plus « pointu », laisse une marque indélébile sur le corps du jeune saumon. Ces smolts prêts pour le grand voyage ont rejoint très rapidement l'Allier.

Le déversement de tous les autres smolts s'est effectué progressivement en plusieurs étapes avec les moyens appropriés mis en oeuvre par le SMAT du Haut- Allier et le CSP.

C'est un camion équipé de cuves qui a permis leur transport et la mise à l'eau s'est faite sans manipulation grâce à un tuyau souple et transparent par lequel ils ont rejoint directement le lit de la rivière. Ce sont en tout 24 voyages qui se sont échelonnés jusqu'à fin février pour déverser l'ensemble des smolts.

Au cours du marquage, nous avons pu noter les différences importantes de mensurations. Tous sont nés au printemps 2002, mais tous n'auront pas dès cette année les aptitudes pour entamer leur périple vers l'océan. Certains ont pourtant déjà commencé leur voyage extraordinaire, pour preuve, le témoignage de membres de l'APS qui en ont vu au cours du mois d'avril, croiser à l'observatoire de Vichy, leurs grands frères qui amorçaient les dernières étapes de leur retour au Pays.

Le retour des saumons devenus adultes s'étalera sur les 3 ou 4 ans qui viennent. Le contingent des smolts déversés à la rivière au cours de ce printemps sera renforcé par la suite par ceux issus des incubateurs. Il n'est peut-être pas utopique d'envisager une montée importante dans 2 ans, mais cela suppose qu'ils effectuent leur dévalaison et leur retour dans de bonnes conditions et la liste des obstacles et des dangers est encore longue, longue, trop longue ...

L'appel si mystérieux qui détermine leur migration nous échappe encore sans doute en grande partie pour ce qui est de ses mécanismes mais ce que nous pourront faire

pour en faciliter le déroulement n'en est peut-être que plus important.

Au début de ce mois de mai 2003, plus de 1000 saumons ont été comptés à Vichy et on peut raisonnablement penser qu'il en passera encore. Là, il ne faut pas tendre beaucoup l'oreille pour se rendre compte que les conversations vont bon train sur une prochaine réouverture de la pêche, et au spectacle de ces grands saumons qui se font admirer de l'autre côté de la vitre, les souvenirs ressurgissent dans les mémoires de certains qui se prennent à rêver.

Cette embellie des montées est bien réelle mais ne pensez vous pas, anciens ou futurs pêcheurs, admirateurs, ou amoureux d'un poisson tellement exceptionnel qu'il n'engendre que des superlatifs, qu'il ne tient qu'à nous et surtout aux actions que nous entreprendrons pour le défendre, qu'elle se confirme au cours des années qui viennent, et qu'enfin, elle soit durable?

Michel OUSTINOFF.



A gauche :
Le camion de la salmoniculture prêt à libérer les tacons marqués, au pont du Chambon.



A droite :
En provenance du camion, le tuyau libère les tacons pour qu'ils puissent faire le grand voyage ...



Photo APS

Brèves - Brèves - Brèves - Brèves - Brèves - Brèves - Brèves

Prix Environnement Auvergne

Le 3 mars 2003, à Murot, l'APS s'est vu remettre, un chèque de 1500 euros des mains de Valéry Giscard d'Estaing, Président du Conseil Régional d'Auvergne, au cours de la cérémonie de remise du « Prix Environnement Auvergne ». Nous avons obtenu le 2^{ème} prix dans la catégorie protection de la nature, grâce à l'excellent travail de notre ami J.L. LEHELON sur la gestion et le fonctionnement des incubateurs à œufs de saumon de la Prade et de l'Arçon.



En haut à droite :
Le chèque qui a récompensé l'APS pour son travail sur les incubateurs à œufs de saumon.

A gauche :
Le président du Conseil Régional d'Auvergne remet le deuxième prix de l'environnement aux deux vice-présidents de l'APS

Auvergne
CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

Payez contre ce chèque

1.500 €

Mille cinq cents euros

A Association protectrice du saumon

Chamalières, le 3 mars 2003

Le Président du Conseil Régional d'Auvergne

Budget Régional
d'Auvergne

Photo APS

0773052 06136847900

Le point sur la remontée 2003 :

Selon les chiffres aimablement communiqués par la ville de VICHY et LOGRAMI, **1168 saumons** ont franchi les passes de VICHY au 26 mai 2003. Comme quoi quand les conditions sont optimales et que les professionnels ne les capturent pas, les saumons reviennent en nombre sur leurs frayères...

Le Piégeage à « La Bajasse »

Au 29 avril dernier, 60 géniteurs avaient été piégés au barrage de la Bajasse à Brioude par les agents du CSP. Il s'agissait pour la plupart d'entre eux, de poissons de petites taille entre 8 et 12 livres. Ils ont tous rejoint la salmoniculture de Chanteuges pour se préparer à la prochaine fraie.

40 saumons supplémentaires devraient être repris à l'automne ce qui ferait environ 150 géniteurs potentiels à la salmoniculture. C'est bien mais on aurait pu augmenter sensiblement les reprises de printemps étant donné l'importance de la montaison cette année.



Photos APS



Photo APS

Les gardes du CSP en action dans le piège du barrage de la Bajasse.

Les saumons capturés vont rejoindre la salmoniculture de Chanteuges